



Haïti Perspectives

Revue thématique du GRAHN

Cahier thématique, Vol. 8, No. 2, Mai 2021

Appel à contribution

État de droit et lutte contre l'impunité en Haïti

Co-éditeurs invités

- Kiria Despinos, Ph.D., Haïti
- Leslie Péan, USA

Comité éditorial

- Rémi Bachand, doct. en droit, Canada
- Arnousse Beaulière, Ph.D., Haïti
- Roromme Chantal, Ph.D., Canada
- Johanne Clouet, Ph.D., Canada
- François Crépeau, Ph.D., Canada
- Emmanuel Sibidi Darankoum, Ph.D., Canada
- Etzer Émile, Haïti
- Sam-Fleury Eugène, Haïti
- Maismy-Mary Fleurant, Ph.D., Haïti
- Kerline Joseph, Ph.D., Canada
- Thomas Lalime, Ph.D., Canada
- Charles Moumouni, Ph.D., Canada
- Lucien Prophète, Ph.D., USA
- François Roch, LL.D., UQAM
- Jean-Gardy Victor, Ph.D., Canada

Dans les sociétés contemporaines, l'État de droit a acquis le statut d'un véritable mythe vers lequel tout système juridique tend par l'instauration de dispositifs de garantie contre l'arbitraire des gouvernements. En Haïti, comme partout ailleurs, le concept d'État de droit a investi les discours juridique, politique et social. Ce numéro de la revue mettra l'accent sur le rôle de l'État et le jeu des mécanismes démocratiques. De façon consubstantielle, l'impunité sera l'étalon de bonne santé pour évaluer le système juridique et politique. Véritable standard international, la référence à l'État de droit peut rencontrer des résistances dans une société qui ne remplit pas les conditions indispensables à son développement.

Aborder la question de l'État de droit et de l'impunité, c'est se questionner sur l'état de la justice, sur la responsabilité politique et s'interroger également sur la compatibilité de l'État de droit avec la confusion entre le pouvoir économique et le pouvoir politique.

- L'État de droit peut-il s'accommoder des faiblesses structurelles d'un régime politique démocratique ?
- Quels sont les mécanismes fiables de responsabilisation individuelle dans la lutte contre l'impunité et qu'en est-il du droit à l'accès à la justice ?
- Quelles stratégies adopter pour lutter efficacement contre la corruption et l'impunité considérés comme des obstacles majeurs à l'établissement de l'état de droit en Haïti ?

Les personnes intéressées devront soumettre, au plus tard le **30 novembre 2020**, un résumé (en Français, Kreyòl ou Anglais) d'environ 300 mots, accompagné de cinq mots-clés présentant leur proposition de contribution aux coéditeurs :

- Kiria Despinos: kiria.despinos@isteah.ht
- Leslie Péan: lesliepean@icloud.com

Une notification d'acceptation ou de refus du résumé sera transmise au plus tard le **15 décembre 2020**. Si le résumé est accepté, l'article (en Français, Kreyòl ou Anglais) au complet (20 000 mots maximum) doit être soumis au plus tard le **31 janvier 2021**.

Les notifications d'acceptation finale seront envoyées aux auteurs au plus tard le **28 février 2021**. La parution de ce cahier thématique est prévue pour **Mai 2021**.